

FONDATION POUR LE LIEN SOCIAL – CROIX-ROUGE FRANCAISE

PRIX DE RECHERCHE

Le lien familial

PROCEDURE DE SOUMISSION DE PROJET

La Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française est une Fondation abritée par l'Institut de France.

Elle décernera début 2012 un Prix intitulé « Prix de la Recherche Fondation pour le lien social » à un travail de recherche innovant dans le domaine des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, sciences politiques, histoire sociale, psychologie, philosophie). Le prix s'élèvera à 10 000 euros.

Les candidatures pourront être envoyées jusqu'au 31 décembre 2011. Elles seront fournies en deux exemplaires : l'un, numérique, sera envoyé par courriel à fondation@croix-rouge.fr; l'autre, en format papier, sera envoyé par courrier à l'adresse suivante :

Fondation pour le lien social – 98 rue Didot 75694 PARIS CEDEX 14.

Conditions d'éligibilité

-Le prix est destiné à récompenser tout chercheur travaillant en France et ayant obtenu son doctorat depuis au moins cinq ans (exemple : avant 2006 pour le prix 2011). Si des chercheurs souhaitent soumettre leur candidature au nom d'une équipe, ils devront remettre un dossier commun. Dans le cas où leur travail se verrait primé, la somme de 10 000 euros sera remise au responsable de l'équipe. Elle ne pourra en aucun cas être remise à chaque membre de l'équipe. Elle pourra, en revanche, être utilisée pour la poursuite des travaux.

-Le travail de recherche concerné devra être en rapport direct avec « le lien familial », qui est la thématique 2011 de la Fondation. Dans le même temps, il s'inscrira dans la thématique plus vaste de la lutte contre les différentes formes d'exclusion, de précarité et de vulnérabilité. Il sera en lien étroit avec les problématiques actuelles.

-Le formulaire ainsi que le travail de recherche soumis au jury devront être rédigés en langue française.

Processus de sélection

Le jury sera constitué des membres du conseil scientifique de la Fondation, auxquels pourront se joindre des personnalités qualifiées dans le domaine des questions familiales.

Entre janvier et février 2012, le Conseil scientifique instruira les dossiers et proposera un avis au Conseil d'administration qui déterminera le lauréat.

L'annonce et la remise du Prix auront lieu en mars 2012.

Contenu des dossiers

Les dossiers préliminaires devront contenir les documents mentionnés ci-dessous. Tous les documents devront être rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte :

1) Le(s) curriculum(a) vitae ou les statuts (pour une personne morale) du/des candidat(s) ;

2) Une note synthétique présentant le travail, qui permettra au jury de prendre connaissance des grands enjeux du dossier de recherche soumis. Celle-ci sera dactylographiée et sera divisée en deux parties :

- Un paragraphe d'environ 2500 signes (espaces non compris) qui exposera dans un langage accessible les grands enjeux du travail de recherche soumis ;

- Un paragraphe d'environ 2500 signes (espaces non compris) dans lequel l'auteur tentera de répondre à la question suivante : au regard des enjeux sociaux contemporains, en quoi le travail de recherche présenté permet-il de contribuer, même de loin, à l'action ?

3) Un article d'environ 22 000 signes, espaces non compris, qui consistera en une synthèse approfondie du travail présenté.

4) Un résumé des recherches, publications ou projets déjà réalisés.

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter le Bureau de la Fondation par courriel (fondation@croix-rouge.fr) ou par téléphone au 01 44 43 14 55.